Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

Outil de gestion et de dépistages pour les travailleurs de la santé

COVID-19 et virus respiratoire

MISE EN CONTEXTE

Ces mesures de gestion du risque infectieux s'appliquent à l'ensemble des travailleurs de la santé (TdS) du CISSS des Îles. Ces mesures s'appuient sur les recommandations de l'INSPQ, tout en tenant compte des spécificités et des contraintes propres à notre milieu. Elles sont sujettes à des changements selon l'évolution des connaissances, des recommandations et l'épidémiologie locale. Un dépistage négatif peut apporter un faux sentiment de sécurité et ne doit en aucun cas remplacer les précautions de base (distanciation physique, surveillance des symptômes, l'isolement préventif, précautions additionnelles) lesquelles s'appliquent à tous et en tout temps.

En période de circulation de virus respiratoires et/ou de la COVID-19, il est fortement recommandé :

- Éviter les mouvements des TdeS d'une unité en éclosion vers une unité exempte d'éclosion ;
- Restreindre la circulation dans l'unité en éclosion aux TdeS requis pour les soins et services ;
- Il est recommandé que les TdeS de l'unité en éclosion prennent leur pause et repas dans une salle de pause qui leur est réservée, qu'ils respectent la distanciation sociale et procèdent au nettoyage et à la désinfection des espaces et surfaces partagées après utilisation ;

Toutes questions concernant ce document doivent être adressées au bureau de santé à l'adresse courriel : bureaudesante.cisssdesiles@gouv.qc.ca

SIGNES & SYMPTÔMES

*Important : **aucun employé** ne doit se présenter au travail s'il présente de la fièvre (*≥ 38.0ºC buccale); *le retour au travail est 48 heures après la dernière fièvre et sans prise de médicaments.*

COVID-19 (un des symptômes suivants)	• Toux (nouvelle ou aggravée); • Fièvre (≥ 38.0ºC buccale); • Essoufflement, difficultés respiratoire; • Perte soudaine de l'odorat (anosmie) • Perte de goût (agueusie) • Altération du goût (dysgueusie)
Autres virus respiratoires (Ex; influenza, VRS)	• Fièvre OU • Toux ET au moins un des signes et symptômes suivants : • Mal de tête • Mal de gorge • Douleur musculaire • Douleur articulaire • Diminution de l'état général (physique ou mental) • Fatigue extrême

Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

TDS PRÉSANTANT DES SYMPTÔMES COMPATIBLES AVEC LA COVID-19

TdS symptomatique	**Peu importe le statut vaccinal**	
	Épisode antérieur de COVID-19 ≤ 60 jours	• Aucun dépistage dépistage TAAN • Aucun retrait du travail, EXCEPTÉ si fait de la fièvre • Appliquer les mesures de précautions de base pour la durée des symptômes (si diagnostic appliquer les mesures selon celui-ci)
	Épisode antérieur de COVID-19 > 60 jours	• Effectuer un dépistage TAAN via la clinique de dépistage • Appliquer les mesures de précautions de base* • Selon le résultat, appliquer les modalités

	Durant l'attente du résultat du dépistage TAAN
Précautions de base	• Port du masque de procédure en tout temps • Distanciation physique • Éviter les espaces partagés • Éviter le retrait du masque

MODALITÉS D'APPLICATION POUR LA COVID-19

Résultat du dépistage TAAN	**Peu importe le statut vaccinal / Mesures préventif**	
	Résultat Positif **Sans fièvre**	• Port du masque de procédure obligatoire au travail, pour une durée de 10 jours; (inclus) après le début des symptômes ; • Auto-isolement strict au travail; ➢ Hygiène des mains fréquente; ➢ Maintenir une distance de 2 mètres avec les autres travailleurs ➢ Ne pas retirer son masque en milieu partagé autre que l'endroit désigné ➢ Ne pas prendre ses pauses, ni les repas avec d'autres TdS dans les lieux partagés, autre que l'endroit désigné • Auto-surveillance des symptômes; ➢ Si changement dans les symptômes doit aviser le BdS

	Résultat Positif **Avec fièvre**	• Retrait du travail jusqu'à 48 heures après la dernière fièvre et sans prise de médicaments. • Amélioration de son état physique et mental • Au retour du travail, appliquer les modalités ci-haut

* L'endroit désigné est une salle réservée aux TdS ayant reçu un résultat positif à la COVID-19, située au troisième étage, local xxxx.

Résultat du dépistage TAAN	**Peu importe le statut vaccinal / Mesures préventives**	
	Résultat négatif	• Port du masque pour la durée des symptômes • Si fièvre, retrait du travail jusqu'à 48 heures après la dernière fièvre et sans prise de médicaments. • Si changement dans les symptômes doit aviser le BdS

TDS PRÉSANTANT DES SYMPTÔMES D'UN VIRUS RESPIRATOIRE ET DÉPISTAGE COVID-19 NÉGATIF

TdS ayant obtenue ou non un résultat positif à un dépistage d'un virus respiratoire

• Maintien au travail avec port du masque pour la durée des symptômes;
• Retrait seulement si fièvre ou si l'employé se sent inapte à travailler;
• Auto-isolement strict au travail;
  ➢ Hygiène des mains fréquente;
  ➢ Maintenir une distance de 2 mètres avec les autres travailleurs
  ➢ Ne pas retirer son masque en milieu partagé autre que l'endroit désigné
  ➢ Ne pas prendre ses pauses, ni les repas avec d'autres TdS dans les lieux partagés, autre que l'endroit désigné
• Auto-surveillance des symptômes;
  ➢ Si changement dans les symptômes doit aviser le BdS